

**PRIX JEUNE CHERCHEUR DE LA
FEDERATION DE RECHERCHE
MATERIAUX ET NANOSCIENCES DU GRAND EST (FRMNGE)
FR 3627**

Edition 2024

Règlement du Prix

1. Présentation du Prix

Un Prix Jeune Chercheur de la Fédération de Recherche Matériaux et Nanosciences du Grand Est (FRMNGE) sera décerné au courant de l'année 2024 récompensant un travail de recherche original effectué par un chercheur en début de carrière.

Le prix distinguera l'excellence scientifique du travail d'un jeune chercheur permanent membre d'un des laboratoires de la FRMNGE.

Ce prix offre une occasion unique pour les lauréats de pouvoir communiquer sur la qualité de leurs travaux en mentionnant cette distinction dans leur CV.

Cet évènement contribuera également à développer la politique d'attractivité et la visibilité des activités de recherche développées au sein de la FRMNGE.

2. Critères d'admissibilité / Restrictions de participation

Pour prendre part à ce concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Les candidats doivent travailler dans le domaine des matériaux et nanosciences au sens large, et appartenir à l'un des laboratoires de la FRMNGE ;
- Les candidats doivent être maîtres de conférences, professeurs, chargés ou directeur de recherche ou personnels assimilés, hors ingénieurs de recherche ;
- Les candidats doivent avoir au moins 5 ans d'expérience après la date d'obtention de la thèse et avoir moins de 40 ans au 1^{er} janvier 2024 (être nés après le 1^{er} janvier 1984 – un report de la limite d'âge égal à la durée des éventuels congés de maternité, congés parentaux ou congés longue durée/maladie sera accordé) ;
- Les candidats doivent se tenir disponibles lors des journées de la FRMNGE, en cas d'obtention du Prix, pour la remise du Prix et pour la promotion qui pourra en être faite, et notamment pour une présentation de leurs travaux de recherches.

3. Sélection

a. Processus de sélection

Le dossier de candidature sera déposé par e-mail auprès de la FRMNGE (directeur-frmnge@icscnrs.unistra.fr) entre les 01-07-2024 et 20-09-2024.

Il sera constitué de :

- Un curriculum vitae incluant une liste des publications ;
- Un résumé des travaux de recherche depuis la thèse de 3 pages incluant une mise en perspectives des 5 publications majeures sur cette même période (avec copie de ces 5 publications) ;
- Une lettre de recommandation du directeur du laboratoire de recherche ;
- Une lettre de recommandation d'une personnalité scientifique extérieure au laboratoire.

b. Date-lieu

La sélection aura lieu courant octobre 2024, avec annonce des résultats par e-mail aux candidats en **novembre 2024** et une remise du Prix lors de la journée de la FRMNGE suivante.

c. Jury

Le jury de sélection sera composé du directeur de la FRMNGE (ou d'un de ses directeurs adjoints) et de 4 scientifiques couvrant les différents domaines de recherche de la fédération.

d. Prix-dotation

Le Prix sera de 5000 euros et sera versé directement au récipiendaire.

e. Critères d'évaluation du jury

Les critères d'évaluation pris en compte par le jury de sélection se fonderont sur la grille suivante :

- Originalité des travaux de recherche menés ;
- Qualité et impact des publications sur la communauté concernée ;
- Valorisation des recherches en termes d'applications ;
- Capacités à développer une recherche indépendante.

4. Garanties des participants

Les participants garantissent qu'ils sont les seuls titulaires des droits d'auteur et de propriété intellectuelle relatifs aux documents fournis pour la constitution de leurs dossiers de candidature.

5. Garanties des organisateurs

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de :

- Non réception des présentations soumises par voie électronique ;
- Utilisation frauduleuse des textes remis par les auteurs ;
- Plagiat.

6. Droit à l'image

Pour la nécessité de communication autour du Prix Jeune Chercheur FRMNGE, les lauréats pourront être photographiés et/ou filmés lors de la remise du Prix. Ils autorisent la reproduction et la diffusion des images et captations vidéos sur les supports suivants : flyers, cartons d'invitation, brochures, plaquettes, articles de presse, rapports d'activités, dossiers de presse, diaporama, site internet et autres applications multimédia à des fins de communication interne et externe, institutionnelle ou promotionnelle, à titre gratuit, et, dans tous les cas, pour un usage exclusivement professionnel.

A cet effet, le lauréat signera une autorisation de prise et d'utilisation de l'image ainsi qu'une cession de droit d'utilisation de ces images dans un but non lucratif.

7. Calendrier du concours / récapitulatif

- Appel à candidature : **1^{er} juillet 2024**
- Limite d'envoi des dossiers : **20 septembre 2024** ;
- Sélection par le jury d'experts : courant **octobre 2024** ;
- Annonce du Prix aux candidats : **novembre 2024**.
- Remise du Prix : Journée de la FRMNGE **2025**.

8. Contact

directeur-frmnge@ics-cnrs.unistra.fr